

# L'enseignement et l'apprentissage au 21<sup>e</sup> siècle

## La citoyenneté et la littératie numériques

### Ce que nous apprend la recherche... (Volume 2)

#### POURQUOI LA CITOYENNETÉ ET LA LITTÉRATIE NUMÉRIQUES PRENNENT DE PLUS EN PLUS D'IMPORTANCE ?

« Dans ce monde qui évolue rapidement, nos élèves seront mieux préparés pour s'adapter, réussir et exceller, quels que soient les défis auxquels ils feront face » ([Atteindre l'excellence : Une vision renouvelée de l'éducation en Ontario, 2014](#)). Dans une société du savoir axée sur la technologie et dans un contexte de mondialisation, il faut mettre l'accent sur des compétences et habiletés importantes, comme la citoyenneté et la littératie numériques, pour préparer les élèves à la réussite.

Le monde du numérique révolutionne la manière dont les élèves entrent en relation avec le monde et y réagissent. Les innovations technologiques offrent de nouvelles possibilités d'apprentissage dans la salle de classe et à l'extérieur de l'école, et permettent de lier des communautés d'apprenantes et d'apprenants à travers le monde. Les technologies, y compris les médias sociaux, font partie intégrante de la vie des jeunes. Il serait donc déraisonnable que les écoles sous-estiment ce constat si elles veulent répondre aux besoins des élèves. La technologie sert à épargner du temps tout en facilitant l'accès au savoir des autres à travers le monde. Elle vise également à offrir un accès rapide et illimité d'informations actuelles afin que les élèves puissent réaliser leurs activités à partir d'une variété riche de ressources sans frontières. La technologie rend, par ailleurs, nécessaire l'acquisition d'autres connaissances et compétences, en plus de l'adoption de comportements sociaux dits numériques pour s'assurer que les outils technologiques sont utilisés de manière responsable et conforme à l'éthique.

#### LA CITOYENNETÉ ET LA LITTÉRATIE NUMÉRIQUES

Le curriculum de l'Ontario, *Affaires et commerce, 9<sup>e</sup> et 10<sup>e</sup> année*, l'un des premiers programmes-cadres du curriculum à avoir privilégié la *littératie numérique*, définissait ainsi cette terminologie : « utilisation de la technologie numérique, des outils de communication et/ou des réseaux dans le but d'accéder, de gérer, d'intégrer, d'évaluer et de créer de l'information afin de mieux fonctionner dans une société basée sur le savoir » (Le curriculum de l'Ontario *Affaires et commerce, 9<sup>e</sup> et 10<sup>e</sup> année*, Glossaire, 2006 'révisé', Glossaire). Plus récemment, dans un document du Ministère intitulé *Mettre l'accent sur la littératie M-12* (2013), une citation de S. Kajder rappelle le besoin grandissant de prêter attention aux adolescentes et adolescents et leurs liens avec la littératie numérique « Les conceptions traditionnelles de la littératie fondée sur l'écrit n'appréhendent pas la richesse et la complexité des pratiques réelles en littératie dans la vie des gens, pratiques favorisées par les nouvelles technologies qui augmentent et simplifient l'accès et la création de textes multimodaux » [Kajder, S. *Adolescents and digital literacies: Learning alongside our students*. Urbana, IL: National Council of Teachers of English Publications (NCTE), 2010].

Le besoin d'aider les élèves à développer les compétences essentielles pour construire leur identité numérique de façon éthique et responsable est étroitement lié au fait de posséder une culture numérique. Les élèves doivent comprendre les questions humaines, culturelles et sociales liées à la technologie, et adopter un comportement éthique et conforme à la loi. Nous devons aider les élèves à s'assurer que leur identité numérique serve à renforcer des relations constructives et à prendre conscience de la façon dont ils peuvent faire du monde un endroit plus accueillant. « Dans ce nouveau monde dynamique, il est indispensable de se doter de nouvelles habiletés en compréhension et en communication et d'adopter de nouveaux codes de conduite pour que ces technologies et ces médias puissants soient utilisées de façon responsable et éthique. Dans ce monde numérique, la majorité des interactions se produisent à distance, ce qui peut diminuer chez les jeunes la perception de cause et d'effet, des actions et des conséquences » ([Digital Literacy and Citizenship in the 21<sup>st</sup> Century. Common Sense Media, 2011, traduction libre](#)).

Il existe également de nombreuses définitions de la « citoyenneté numérique », mais d'emblée, elles reposent sur l'idée que les élèves sont des citoyennes et des citoyens appartenant à une communauté et que leurs contributions à cette communauté sont productives, positives et responsables. Dans un rapport, intitulé *21st Century Skills and Competencies for New Millennium Learners in OECD Countries, 2009*, l'OCDE définit la citoyenneté numérique comme étant des « conséquences des actes sur l'environnement » et demande qu'elle soit une pièce maîtresse de l'enseignement. Le curriculum de l'Ontario, *Études sociales de la 1<sup>re</sup> à la 6<sup>e</sup> année et Histoire et géographie, 7<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup> année, 2013 (révisé)* présente un cadre d'orientation pour l'éducation à la citoyenneté et en décrit les quatre principaux éléments (participation active, identité, qualités personnelles et structures) qui reflètent des aspects du numérique.

**« Les enfants et les élèves de tout âge auront un rendement scolaire élevé, acquerront des compétences précieuses et feront preuve de civisme. »** [Atteindre l'excellence : une vision renouvelée de l'éducation en Ontario, 2014](#)

#### LA RECHERCHE PROVINCIALE

D'après les éléments probants des recherches portant sur l'innovation au 21<sup>e</sup> siècle, les conseils scolaires s'entendent à ce que les élèves possèdent une culture numérique et que les politiques et les codes de conduite locaux visent une communication respectueuse et responsable ainsi qu'un apprentissage actif et une approche pédagogique privilégiant la citoyenneté à l'ère du numérique. Les conseils scolaires visent également des milieux d'apprentissage sécuritaires, inclusifs et tolérants face à l'utilisation des technologies.

Voici quelques exemples d'initiatives amorcées par des conseils scolaires.

Waterloo Region DSB - Ce conseil scolaire s'intéresse au concept de la citoyenneté numérique. Il a récemment élaboré un document intitulé *Responsible Use Procedure* (Procédure d'utilisation responsable, traduction libre), qui remplace le document *Acceptable Use Guidelines* (Directives d'utilisation acceptable). La nouvelle procédure décrit les responsabilités de la citoyenne et du citoyen à l'ère du numérique. Cette procédure concorde avec l'initiative portant sur le développement du caractère du conseil scolaire : <http://www.wrdsb.ca/rup>.

CSC des Aurores boréales - Ce conseil scolaire vise à développer la littératie numérique chez l'élève ayant des besoins particuliers en 6<sup>e</sup> année et aux paliers intermédiaire et secondaire. Dans le cadre de ce projet, les élèves travaillent avec des élèves mentors qui les aideront à faire le lien entre les étapes du processus d'écriture et les logiciels et outils du Web 2.0.

CSC des Grandes Rivières - Dans le cadre du présent projet, les enseignantes et enseignants de la 2<sup>e</sup> année privilégient la tablette numérique comme outil d'autoévaluation et d'autorégulation lors des activités de communication orale avec leurs élèves. Un accent est également mis sur l'élève afin de développer sa littératie numérique en plus de sa communication orale.

Hamilton-Wentworth DSB - Ce conseil scolaire a préparé des modules pour les élèves de la 4<sup>e</sup> à la 6<sup>e</sup> année traitant de cinq volets de la citoyenneté numérique :

- Participation : elle suscite la réflexion sur la signification de « participation éthique » et développe les capacités de réflexion nécessaires pour participer de manière responsable à des communautés virtuelles;
- Identité : elle met l'accent sur la pensée critique dans l'utilisation des nouveaux médias;
- Respect de la vie privée : il aide les élèves à réfléchir aux possibilités et aux risques associés au partage d'informations sur les communautés virtuelles;
- Crédibilité : elle encourage l'élève à réfléchir sur : 1) comment établir sa crédibilité; 2) comment évaluer la crédibilité d'autrui et 3) comment évaluer la crédibilité des sources d'information en ligne;
- Statut d'auteur et propriété : il met l'accent sur la différence entre plagiat et « appropriation » responsable.

<http://learning.commonshwdsb.on.ca/wiki/digital-citizenship>

CSC Providence - Ce conseil a mis en œuvre un projet d'agents multiplicateurs dont le rôle est d'appuyer le personnel lors de la mise en œuvre de l'infonuagique et l'intégration des technologies en salle de classe. Le projet vise aussi à déployer des studios-écoles dans 50% des écoles afin de diffuser les productions multimédias des élèves en ciblant la communication orale. Le projet appuie ainsi le personnel et les élèves en littératie numérique.

### LE SAVIEZ-VOUS...?

- Le site Internet *Pédagogie numérique en action* est accessible à partir de l'environnement d'apprentissage virtuel de chaque conseil scolaire. Il présente diverses ressources portant sur

le 21<sup>e</sup> siècle telles un document de fondements, une rencession des écrits, des modèles d'une ligne directrice, d'ententes et de protocoles, puis des études et des vidéos découlant de l'Initiative de recherche sur l'innovation. Ce site comprendra également sous peu une ressource interactive portant sur la citoyenneté numérique ainsi qu'un guide pour les parents.

- Les projets d'innovations réalisés au sein des conseils scolaires permettent l'élaboration et/ou la révision des politiques à l'intérieur des établissements. Ces modifications portent, entre autres, sur les compétences nécessaires à développer dans un contexte à l'ère du numérique, les responsabilités à assurer et l'étiquette à respecter lors de l'utilisation des technologies.
- Les conseils scolaires favorisent aussi le perfectionnement professionnel du personnel enseignant et des directrices et directeurs d'école. Un réseau provincial de formation et d'accompagnement appuie les conseils scolaires dans cette initiative.
- Le Comité consultatif du programme d'achat de logiciels de l'Ontario (CCPALO) collabore avec le Ministère à l'élaboration de ressources pédagogiques portant sur la citoyenneté et la littératie numériques.

### CONSEILS ET STRATÉGIES DES LEADERS À L'ÉCHELLE DU SYSTÈME

- L'éducation de la citoyenne et du citoyen à l'ère du numérique devrait être intégrée à la culture scolaire. Le fait de s'y attarder quotidiennement à l'école incitera un changement dans l'enseignement et l'apprentissage.
- Les attentes concernant l'utilisation responsable de la technologie devraient être clairement précisées.
- L'élaboration d'un plan de mise en œuvre devrait insister sur le développement professionnel continu du personnel enseignant afin d'instaurer une culture de changement.
- Les services pédagogiques et informatiques devraient privilégier la collaboration.

*Le citoyen, se conduisant de manière éthique, « établit des relations se fondant sur l'humilité ainsi qu'un esprit de justice et d'ouverture, fait preuve de respect, d'empathie et de compassion et contribue pleinement à la vie de sa communauté et du monde par le travail d'équipe, la collaboration et la communication. »*  
- Une éducation qui inspire, Alberta, 2010

### LIENS

Le personnel enseignant devrait continuer à instaurer un climat scolaire positif et propice au comportement respectueux des élèves. En Ontario, l'approche préconisée vise à promouvoir l'entente et le respect de tous les élèves. Puisque l'intimidation se produit aussi en ligne, il convient de développer une culture numérique saine en lien avec le plan pour des *Écoles sécuritaires et tolérantes*. Des ressources portant sur ce plan sont disponibles à l'adresse suivante :

<http://www.edu.gov.on.ca/fre/safeschools/bullyprevention.html>.

*Pour de plus amples renseignements portant sur la Stratégie d'enseignement et d'apprentissage au 21<sup>e</sup> siècle du ministère de l'Éducation, veuillez consulter « Faits en bref – Hiver 2014 » à <http://www.edu.gov.on.ca/fre/policyfunding/memos/feb2014/QuickFactsWinter2014Fr.pdf>.*